

VIGILANCE & MOBILISATION

Chère consœur, cher confrère,

Deux mois après notre dernier point d'étape et malgré une apparente accalmie, **les pressions sur l'exercice libéral reprennent** :

- La loi GAROT, votée à l'Assemblée nationale et examinée **le 11 juin** par les sénateurs, semble bloquée au Sénat. La loi MOUILLER, votée au Sénat et soutenue par le gouvernement, est inscrite à l'Assemblée nationale en procédure rapide. Cette loi reste un vecteur législatif extrêmement dangereux pour l'**installation libérale** et l'**exercice en secteur 2**.
- Le [2e rapport du HCAAM](#) sur la régulation des dépassements d'honoraires, faisant suite au rapport d'état des lieux publié en octobre dernier, propose sans surprise et avec idéologie, 3 scénarios — dont le premier est **la fermeture du secteur 2** — qui n'ont pour seule ambition et pour point commun que de **contraindre l'exercice libéral en secteur 2**. Nous avons repris l'offensive en organisant une conférence de presse **jeudi 11 juin**, au cours de laquelle nous avons présenté notre analyse critique et nos propositions.
- Le PLFSS 2027 sera examiné en **octobre 2026**. Il sera le **PLFSS de tous les dangers** dans un contexte économique alarmant, avec plus de 20 milliards de déficit pour l'assurance maladie, et une situation politique plus qu'instable.
- Nous organiserons le **jeudi 18 juin à 19h00 un webinaire national d'information**. Une invitation vous sera adressée prochainement, et les modalités d'inscription seront accessibles sur le site de l'UCDF.

Ces dernières semaines, nous avons rencontré la mission AMO-AMC, le HCAAM et le directeur général de la CNAM. Nous avons expliqué et répété inlassablement la **spécificité du bloc opératoire et de ses actes non répétitifs, la déconnexion des tarifs opposables des actes de chirurgie et d'anesthésie de notre réalité économique, ainsi que** le rôle des complémentaires santé qui, malgré la loi, continuent à augmenter leurs cotisations et **se désengagent du remboursement des compléments d'honoraires**.

Plus de **5 800** praticiens ont quitté l'OPTAM et l'OPTAM-ACO. Compte tenu de cette situation instable, des propositions politiques et des risques sur le secteur 2, nous **réitérons notre recommandation de sortie de l'OPTAM-ACO**.

Nous avons initié avec le CNOM des **travaux importants sur le contrat d'exercice libéral dans les établissements**. Ces travaux sont essentiels pour affronter les problèmes de redevance et de relation avec les groupes financiers.

Attention, dans chaque région, la **réforme de la PDES** se déroule avec des **appels d'offres** auxquels les établissements et leurs équipes chirurgicales doivent répondre. **Rapprochez-vous** de vos directeurs **d'établissement** et tenez-nous au courant en cas de problème.

Notre détermination est intacte.

Notre vigilance est accrue.

Notre mobilisation reste sans précédent.

ENQUÊTE DE REPRÉSENTATIVITÉ

Les élections professionnelles auront probablement lieu à la fin de 2027.

L'année **2026** sera **déterminante pour l'enquête de représentativité**, dont le critère essentiel reste le nombre d'adhérents à jour de cotisation pour l'année 2026.

Votre adhésion est essentielle : elle garantit notre représentativité et notre capacité à défendre nos intérêts et ceux des patients.

Si ces agressions idéologiques et irresponsables menacent la qualité de notre exercice et l'accès aux soins de qualité pour la population, nous devons à nouveau tous ensemble réagir.

Attendez-vous à une communication soutenue de notre part dans les prochaines semaines.

Signalez-nous vos difficultés en envoyant un mail à ucdf@orange.fr.

Merci de votre soutien et de votre adhésion,

Bien confraternellement.

Philippe CUQ

Bientôt disponible : l'application UCDF !